



A t-elle le droit de reprendre les enfants

Par **marmotte27**, le **09/11/2010** à **18:28**

bonjour,

désolé pour l'avocat mais nous n'avons pas les moyens d'en avoir un

notre souci est le suivant : nous avons la garde des 2 enfants de mon mari jugement en avril 2010 , la maman souhaite récupérer les enfants ,et pour nous demande un DVH , aura t-elle gain de cause ??

mon mari est commercial donc sur la route une partie de la semaine cela peut-il avoir une incidence ? bien que ce métier il l'exerce depuis 10 ans et que cela n'a pas posé de souci pour le jugement précédent ,

nous repassons en jugement en février
merci de nous aider

cordialement marmotte 27

Par **alchimie**, le **11/11/2010** à **15:41**

Bonjour,

Nul ne peut préjuger de la décision du Juge qui, seul, peut statuer, dans le seul intérêt de l'enfant, en fonction des éléments nouveaux apportés par la maman.

Le papa devra donc attendre ce jugement.

Cordialement